

# **COMMISSION PERMANENTE**

**REUNION DU 26 JUILLET 2023**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**SUSTEGNU À L'ASSOCIU "BASTIA-CORSICA 2028" PER  
2023**

**SOUTIEN À L'ASSOCIATION "BASTIA-CORSICA 2028"  
POUR L'EXERCICE 2023**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale  
et des Enjeux Sociétaux

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen porte sur le soutien au programme d'activité 2023 de l'association « Bastia-Corsica 2028 » qui a porté le projet de candidature de la ville de Bastia étendue à la Corse entière au label « Capitale Européenne de la Culture » 2028.

L'aventure de cette candidature s'est achevée le 3 mars dernier avec la proclamation des résultats de la présélection française au label, alors que la candidature corse n'a pas été retenue.

Pour autant, l'association entend poursuivre son action jusqu'au 31 juillet 2023 en capitalisant sur la dynamique et le travail accompli afin de le transmettre aux acteurs de la politique culturelle insulaire.

### **I- LE CONTEXTE**

**Par délibération n° 20/225 AC du 21 décembre 2020**, l'Assemblée de Corse a attribué une subvention de 72 000 € à la Ville de Bastia, destinée à lancer une première étude exploratoire de 10 mois afin d'établir un diagnostic de faisabilité autour du projet de candidature « Bastia-Corsica » au label Capitale européenne de la Culture pour 2028. Les résultats de cette étude ont été communiqués lors de l'examen par l'Assemblée de Corse de la proposition de subvention allouée à l'association Bastia-Corsica pour l'exercice 2022.

**Le 20 octobre 2021, la ville de Bastia a annoncé officiellement le lancement de sa candidature**, celle-ci visant à promouvoir la contribution singulière de Bastia et de l'ensemble du territoire insulaire à la diversité et à la vitalité culturelle européenne.

**Par délibération n°21/198 AC du 18 novembre 2021**, l'Assemblée de Corse a approuvé les statuts et la création de l'association « BASTIA-CORSICA 2028 », autour de membres fondateurs que sont la ville de Bastia, la Communauté d'Agglomération de Bastia, l'Università di Corsica et la Collectivité de Corse. De plus, l'Assemblée de Corse a adopté l'octroi d'une subvention d'amorçage d'activité d'un montant de 10 000 €. L'association Bastia-Corsica 2028 a été ainsi créée le 8 décembre 2021, le maire de Bastia ayant été désigné président de l'association.

**Par délibération n° 22/120 AC du 29 juillet 2022**, l'Assemblée de Corse a accordé une subvention à l'association Bastia-Corsica 2028 d'un montant de 100 000 € pour l'exercice 2022 afin de réaliser son programme d'activité lié au portage et à la concrétisation de la candidature avec dépôt de la candidature en janvier 2023 et participation au jury de sélection en février 2023.

## **II- STRUCTURATION, MISSIONS ET ACTIONS DE L'ASSOCIATION**

La gouvernance de Bastia-Corsica a été confiée à un conseil d'administration composée du bureau (Pierre SAVELLI Président, Mattea LACAVE, trésorière et Marie-Hélène PADOVANI, secrétaire) et de 22 membres du conseil, représentants des collectivités et institutions fondatrices de l'association.

L'équipe opérationnelle a été composée d'un commissaire général (Pierre LUNGHERETTI), d'une cheffe de projet (Muriel PERETTI a été remplacée en janvier 2023 par Vannina BERNARD-LEONI), d'une assistante administrative et d'une assistante communication.

L'association a eu pour mission de porter le projet de candidature tout d'abord dans le cadre d'une phase d'élaboration (2022-2023) qui se serait déclinée en phase de production en cas de sélection (2024-2028). **La phase d'élaboration s'est étendue de janvier 2022 à mars 2023**, avec pour objectifs d'élaborer et de rédiger le projet de candidature et de participer au jury de présélection en février 2023. L'association a ainsi élaboré un plan d'action intitulé « L'odissea » et décliné de la manière suivante :

### **A- La fabrique du projet**

En décembre 2021, la fabrique du projet autour de la construction de la candidature a été lancée, autour d'ateliers organisés du 3 au 6 décembre 2021, à Corti, Bastia et Sartè mobilisant des artistes, des élus, des représentants d'institutions et d'associations, des fonctionnaires territoriaux, des enseignants, des universitaires et des personnes de la société civile, autour de 9 thématiques, afin de dégager l'ossature du dossier de candidature.

- 1- Prendre SA Part : mobiliser et impliquer les habitants autour de Bastia-Corsica 2028 ou les droits culturels en question.
- 2- Laisser une empreinte : les métamorphoses attendues de la candidature à long terme.
- 3- Partager nos communs : comment promouvoir une société plurilingue d'un espace public commun ?
- 4- Être(s) vivant(s) : l'art et les patrimoines naturels, les poumons de Bastia-Corsica 2028.
- 5- Investir l'espace : quelles géographies pour la candidature ?
- 6- Bousculer, expérimenter : quand l'île laboratoire réinterroge les modèles artistiques et culturels.
- 7- Décaler son regard : les représentations de la Corse ouvertes sur le monde.
- 8- Devenir(s) en Méditerranée : le creuset méditerranéen.
- 9- Se raconter en Europe : Bastia-Corsica 2028, un besoin d'Europe et des mondes à partager.

La fabrique du projet s'est poursuivie **d'avril 2022 à octobre 2022**, afin d'approfondir la réflexion dans le cadre de 10 ateliers confiés à des pilotes autour de 5 thématiques :

« *Être(s) vivant(s)* » Patrimoine naturel, environnement et création artistique ;  
« *Prendre sa Part* » Education artistique, culturelle et populaire, mobilisation citoyenne, droits culturels ; « *Nos communs : héritages et mémoires, entre*

*migrations et diaspora* » Patrimoine insulaire ; « *Langue(s) vivante(s), représentations et lien social : le plurilinguisme corse* » et « Questionner l'identité ».

Chaque atelier qui fait l'objet de 2 à 3 réunions a réuni en moyenne une trentaine de personnes, majoritairement issues du monde culturel et associatif, et a ainsi mobilisé près de 300 personnes au total. Les échanges fructueux se sont déroulés en deux temps : matinée d'échange et après-midi de brainstorming pour faire émerger des projets afin de nourrir le dossier de candidature.

La **restitution de la Fabrique du projet s'est déroulée le 6 janvier 2023** à l'Alb'Oru à Bastia avec le programme suivant : restitution des 5 ateliers de la Fabrique du projet et table ronde institutionnelle pour présenter le dossier de candidature.

## **B- Comité technique de coordination**

Un comité de coordination a été mis en place composé de représentants de l'association, de la Ville de Bastia et de la Collectivité de Corse afin d'initier un travail collaboratif entre les directions des deux collectivités et notamment : un inventaire des projets d'investissements portés et/ou financés qui pourraient être agrégés au projet de candidature et la structuration de la maquette financière de la candidature au travers de l'identification des dispositifs existants (règlements des aides, actions existantes portées en direct par la CDC, actions portées par des tiers) qui entrent dans le périmètre des secteurs concernés par le dossier de candidature : culture, patrimoine, éducation, jeunesse et sports, environnement, économie, tourisme, transports...

## **C- Rencontres bilatérales**

Entre avril et novembre 2022, l'équipe projet de l'association a interrogé des institutions et les acteurs du monde culturel, mais aussi social, économique et environnemental, pour que les intentions d'adhérer à Bastia-Corsica 2028 et de promouvoir cette candidature deviennent concrètes. Ils se sont rendus dans de nombreuses manifestations (foires, festivals...) et ont rencontré de nombreux relais efficaces de Bastia-Corsica 2028.

Ces partenariats ont permis de faire s'épanouir la candidature en rassemblant autour de l'idée d'une île culturelle/(v)îl(l)e-monde où tous trouvent leur place, où chaque expression compte et devient acte culturel pour l'avenir de la population, toutes tranches d'âge et catégories sociales confondues.

La venue d'acteurs extérieurs, notamment d'institutions culturelles reconnues ou ayant eu part aux capitales européennes de la culture passées et futures, ont permis de nouer des liens nouveaux qui seront développés au cours des mois et années à venir.

A titre d'exemple, la contribution d'Emanuele CURTI (Matera 2019), qui a pu venir de Matera à Bastia pour l'atelier « Prendre sa part » de Bastia le 16 septembre dernier, a été fondamentale pour l'équipe BC2028.

## **D- Dimension européenne**

L'association a poursuivi des échanges d'expériences au travers notamment des séjours d'étude avec les villes européennes qui ont été ou seront capitales européennes de la culture, mais aussi avec d'autres villes, îles, régions, pour présenter ce que la Corse fait au monde et s'imprégner d'expériences diverses.

Après la Serbie, du 8 au 11 mai, pour une visite de Novi-Sad, un événement autour de la Corse à l'Ambassade de France à Belgrade, et des contacts avec des villes CEC (Gorizia 25, Matera 2019, Marseille-Provence 2013, Galway 2020), Bastia-Corsica a été ainsi présentée en septembre à Udine, Trieste, Gorizia et Nova Gorica, à l'invitation du Président de Gorizia-Nova Gorica, capitale européenne de la Culture en 2025. Des rendez-vous à la Commission européenne en particulier ont ancré l'idée d'une forte diversité de la Corse grâce au plurilinguisme, à l'interrogation de nos communs, à l'identité et l'insularité qui nous caractérisent et forment cette spécificité qui servira la candidature.

Par ailleurs, les 16-17 février 2023, une délégation bastiaise a pu assister à la cérémonie d'ouverture de Timisoara, capitale européenne de la culture 2023. Mattea LACAVE était accompagnée d'Ange TORRE, musicien fondateur du groupe Eppo' et Ramona RUSSU, artiste plasticienne d'origine roumaine. Ils ont notamment été reçus à l'Institut culturel français.

De plus, Bastia-Corsica a intégré le réseau Culture Next qui rassemble les villes ex ou futures capitales européennes de la culture en qualité *d'observing member* et a ainsi pu assister à plusieurs réunions en visioconférences.

Enfin, Bastia-Corsica a obtenu nombreux soutiens européens exprimés dans des vidéos promotionnelles : <https://bastiacorsica2028.eu/ils-nous-soutiennent/>.

### **E- Mise en place d'un comité des mécènes et d'un club des ambassadeurs**

En septembre 2022, un président d'un comité des mécènes a été désigné en la personne de Charles-Henri FILIPPI, grande figure bien connue du monde des entreprises, donnant ainsi un élan à l'action auprès des entreprises potentiellement partenaires des projets de la candidature.

Le comité des mécènes a travaillé avec régularité pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de promotion et de fundraising, avec pour ambition de faire connaître la candidature auprès de la diaspora et des amis de la Corse en France et en Europe en vue de préparer ainsi les futures sollicitations de prospects.

Un événement spécifique, à Paris dans un premiers temps, a été organisé en novembre pour mobiliser la diaspora : le 15 novembre à l'invitation des quatre députés corses à l'Assemblée nationale pour présenter la candidature à tous les députés, avec le partenariat de l'ODARC ; le 16 novembre à l'espace Cyrnéa pour un événement moins institutionnel.

De plus, l'association a organisé une manifestation de rayonnement de la candidature le 28 février à l'Hôtel de l'industrie (75006 Paris), grâce à l'un des membres du comité des mécènes et soutiens : Jean-Paul MATTEI. Plus de 150 personnes ont assisté aux allocutions du maire de Bastia, du commissaire général et de la cheffe de projet de la candidature. Enfin, des démarches ont été engagées auprès du Trésor Public pour permettre à ses mécènes de pouvoir défiscaliser leurs dons.

En termes de mobilisation citoyenne, l'association a également commencé à structurer des cercles de soutien à l'échelle locale et territoriale et prototypé le fonctionnement d'un comité des ambassadeurs, à même d'assurer de la micro-influence.

## **F- Création du conseil artistique et scientifique de la candidature**

Un conseil artistique et scientifique a été constitué, composé de personnalités pilotes des ateliers de la Fabrique du projet 2, de personnalités reconnues du monde culturel, scientifique et académique avec une dimension européenne.

## **G- Communication**

Dès la création de l'association, une charte graphique a été définie et un site internet créé : <https://bastiacorsica2028.eu/>. Par ailleurs, l'artiste Ange Leccia a réalisé un vidéo-art de présentation et un appel à signature d'un manifeste a recueilli plus de 2 000 signatures.

La stratégie de communication a été renforcée les premiers mois de 2023 afin d'accroître la notoriété de la candidature et d'intensifier l'adhésion des Bastiais, des Corses et des amis de la Corse à la démarche. Ainsi, un clip informatif et humoristique a été commandé au collectif I Kongoni, pour toucher une cible de jeunes gens moins perméables à nos canaux de communication habituels. Il a été mis en ligne le 13 février et engendré énormément de vues et de réactions (36000 vues sur Facebook, 27500 vues sur Instagram, 25200 vues sur Twitter, 22000 vues sur Tik Tok). Également, un clip promotionnel dont la production a été assurée à titre mécénal par l'entreprise Intervista Prod. Il a été mis en ligne le 16 février sur les réseaux sociaux et a engendré de nombreuses vues et réactions.

La communication dans l'espace public et auprès du public a été renforcée avec deux visuels d'affiches qui ont été tirés au format 40x60 à 300 exemplaires (150 en français et 150 en corse) et ont fait par ailleurs l'objet d'une campagne d'affichage dans les abribus bastiais du 13 au 27 février et la fabrication de goodies (3 types d'autocollants et des pins).

Enfin, les relations presses locales ont été gérées directement par l'équipe de l'association, s'agissant du national et international, elles ont été confiées au cabinet Gantzer.

## **H- Evènementiel**

En amont du dépôt de la candidature, un certain nombre d'évènements ont été organisés afin de mobiliser le plus grand nombre :

**26 juillet 2022** - Rencontres et échanges autour de l'Europe et de la Méditerranée :

A Bastia, table ronde autour des enjeux de la candidature de BastiaCorsica au label de « Capitale européenne de la Culture 2028 » et soirée musicale en présence des représentants de l'association Bastia-Corsica et de personnalités comme Younous OMARJEE, Député européen, Président de la Commission du Développement Régional ; Vuk RADULOVIĆ, Conseiller de l'adjoint au premier ministre pour les

affaires culturelles internationales de Serbie qui a notamment porté la candidature de Novi Sad (Serbie) CEC 2022 et de Valter ALBERICI, maire-adjoint de Viareggio, ville jumelée avec Bastia.

<https://bastiacorsica2028.eu/echanges-musique-leurope-mediterranee/>

**15 novembre 2022** - Présentation de la candidature Bastia-Corsica 2028 à l'Assemblée nationale à Paris :

Bastia-Corsica 2028 a organisé à un mois de la remise de candidature une présentation à l'Assemblée nationale avec les quatre députés corses Laurent MARCANGELI, Michel CASTELLANI, Jean-Felix ACQUAVIVA et Paul-André COLOMBANI ainsi que Pierre SAVELLI, maire de Bastia, président de l'association Bastia-Corsica 2028, le 15 novembre 2022. Cette soirée était suivie d'un dîner informel le 16 novembre 2022 à l'espace Cyrnea dans un esprit d'ouverture et de partage. Aux côtés de l'équipe de Bastia-Corsica, de nombreux représentants du monde institutionnel, artistique et culturel corse et d'amis de la Corse ont été conviés pour l'occasion. Outre les nombreux députés présents, Paolo PETIZIOL président du Gect Go Ezts Go en charge de l'organisation des activités de GO ! 2025 Nova Gorica Gorizia (Gorizia-Nova Gorica capitale européenne de la Culture 2025) a fait spécialement le voyage d'Italie pour soutenir Bastia-Corsica 2028.

<https://bastiacorsica2028.eu/presentation-de-la-candidature-bastia-corsica-2028-a-lassemblee-nationale-a-paris/>

**12 décembre 2022** - Organisation du Cuncertu europeu Bastia Corsica 2028.

**2 janvier 2023** – Dépôt officiel du dossier de candidature :

<https://bastiacorsica2028.eu/notre-dossier-de-candidature-bc2028-depose/>

**6 janvier 2023** - Restitution de la fabrique du projet et présentation du projet de candidature, Bastia Alb'Oru :

<https://bastiacorsica2028.eu/presentation-du-projet-de-candidature-bc2028/>

**18 janvier 2023** - Hackathon projets pour BC2028, à hauteur d'enfants.

**24 au 28 janvier 2023** - Organisation de la semaine européenne *SOTT'À E STELLE DI L'EUROPA* :

L'association Bastia-Corsica 2028 et la Ville de Bastia ont imaginé un programme original autour de la danse et de la littérature, venant convoquer notre rapport à l'Europe par l'invitation d'auteurs et acteurs issus de pays de l'UE.

<https://bastiacorsica2028.eu/semaine-europeenne-sotta-e-stelle-di-leuropa/>

**11 février 2023** - Organisation d'un mini concert au stade de football Armand-Cesari à l'occasion du match qui opposait le SCB à Rouen-Quevilly.

**28 février 2023** - Manifestation rayonnement de la candidature, à l'Hôtel de l'industrie (75006 Paris).

A noter par ailleurs que la candidature de Bastia Corsica a été associée aux différents événements culturels organisés à Bastia sur la période.

### III- « BID BOOK » DE BASTIA-CORSICA ET JURY DE PRÉSÉLECTION

## **A- Un concept : ALDIL'ISULA**

Le dossier de candidature (Bid book) a été officiellement déposé au ministère de la Culture le 2 janvier 2023 (cf. Annexe 1).

Intitulé *ALDIL'ISULA / AU-DELÀ DE L'ÎLE / BEYOND THE ISLAND*, le concept de la candidature Bastia-Corsica a affirmé la double volonté de problématiser la réalité insulaire de la Corse, dont découle sa singularité sociale, culturelle et écologique, mais également d'impulser un changement de regard sur le territoire corse au-delà de ce fait insulaire, qui a fait l'objet au fil des siècles de projections, de marketing folklorisant, de constructions utopiques et d'expérimentations politiques.

En se projetant au-delà de l'île, Bastia-Corsica a souhaité s'élever collectivement au-delà des déterminismes pour s'inscrire dans un dialogue pluriel avec le continent européen et le monde méditerranéen.

Le projet culturel et artistique de la candidature a été construit sur la base des 5 thèmes développés dans la fabrique du projet, auquel un 6e thème a été rajouté « îles réelles, îles rêvées », autour de 13 programmes phares, 13 laboratoires de création, 1 forum d'artistes méditerranéens, 79 projets culturels et une fondation.

9 villes françaises ont officiellement candidaté au label : Amiens « *Alter-Native* » ; Bastia « *Aldil'Isula* » ; Bourges « *Territoires d'avenir* » ; Clermont-Ferrand « *Terre du Milieu, capitale de la transition* » ; Montpellier « *Partager nos imaginaires* » ; Nice « *Connecter l'inattendu* » ; Reims « *Mélange, Bienveillance et Jeu* » ; Rouen « *Le temps de flâner* » et Saint-Denis « *Périphéries* ».

## **B- Jury de présélection**

L'enjeu principal des premiers mois de 2023 a été de se préparer à l'audition de présélection. En effet, pour mémoire, la sélection au label prévoit deux phases : un premier jury de présélection qui détermine une liste restreinte planifié en février 2023 et un deuxième jury final qui se tiendra au début de l'année 2024.

L'association a dû déterminer la composition de la délégation de 10 personnes devant représenter la candidature à l'oral. Celle-ci s'est stabilisée dès la fin du mois de janvier 2023 avec Pierre SAVELLI, maire de Bastia et vice-Président de la CAB, Mattea LACAVE, adjointe à la culture, Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, Fabien FLORI, enseignant-chercheur à l'Université de Corse, Charles-Henri FILIPPI, président du comité des mécènes, Ange LECCIA, plasticien et porteur de projet, Elisa TRAMONI, chanteuse et médiatrice culturelle, Pierre LUNGHERETTI, commissaire général, Vannina BERNARD-LEONI, cheffe de projet, et Delphine RAMOS, directrice des affaires culturelles de la ville de Bastia, en qualité d'accompagnatrice technicienne.

Les membres de cette délégation se sont ensuite retrouvés de janvier à février 2023 sur un rythme hebdomadaire pour préparer, harmoniser et optimiser leur prestation commune qui devait répondre à un double impératif : 45 mn de présentation de la candidature, puis 45 mn de questions-réponses avec le jury.



En plus de l'accompagnement méthodologique, l'association a organisé le déplacement de la délégation et de son accompagnement technique à Paris, du 27 février au 1er mars 2023.

Le jury de présélection s'est tenu la dernière semaine du mois de février 2023, avec **une audition pour la délégation corse le 28 février 2023**.

Il a été composé de 12 experts indépendants : Toni ATTARD, Jelle BURGGRAAFF, Else CHRISTENSEN-REDŽEPOVIĆ, Jean DE LOISY, Goda GIEDRAITYTE (rapporteur), Suvi INNILÄ (rapporteur), Anne KARJALAINEN, Hrvoje LAURENTA (rapporteur), Marilyn GAUGHAN REDDAN, Anne TALLINEAU (vice-présidente), Rossella TARANTINO (présidente). **Les délibérations ont eu lieu le 3 mars 2023**.

### **C- Résultats du jury de présélection**

L'association a organisé le déplacement d'une partie de la délégation qui a assisté à la proclamation des résultats de la pré-sélection qui s'est déroulée le 3 mars 2023 au ministère de la Culture.

Malheureusement, la candidature de Bastia-Corsica n'a pas été présélectionnée, les 4 villes françaises restant en lice étant Bourges, Clermont-Ferrand, Montpellier et Rouen. Fin mars 2023, le ministère de la Culture a transmis son rapport à l'ensemble des villes candidates (Cf. Annexe 2).

S'agissant de la candidature Bastia-Corsica a souligné de nombreuses qualités et potentialités : « *La candidature renferme de nombreux éléments attrayants qui, en y consacrant plus de temps, auraient pu former une capitale européenne de la culture captivante. Le jury recommande à la ville de Bastia de poursuivre les remarquables efforts qu'elle a entrepris dans le déploiement de son offre culturelle* ». Au regard des 6 critères d'évaluation des projets de candidature, le jury a fait part des remarques suivantes :

1-Contribution à la stratégie de long terme : bien que le jury ait apprécié l'engagement de la ville de Bastia dans son programme de développement culturel durable, il a douté de la capacité de Bastia-Corsica à « *couvrir adéquatement la préparation, la mise en œuvre et l'héritage de la Capitale européenne de la culture* » sur une période de 5 ans. Il a également regretté que « *les liens entre la stratégie et la proposition pour le titre de Capitale européenne de la culture ne soient pas clairement définis* ». De plus, le jury aurait « *apprécié davantage d'indicateurs artistiques et culturels de nature qualitative* » concernant l'évaluation de l'action. Enfin, pour le jury, les objectifs à long terme « *ne sont pas encore suffisamment précis* ».

2-Contenu culturel et artistique : si le concept proposé par Bastia-Corsica a révélé un fort potentiel, il est reproché que le « *le contraste entre l'enracinement local et l'aspiration au désir d'ailleurs* » ne soit pas suffisamment étayé avec un point de vue trop autocentré sur la Corse et Bastia. S'agissant du programme artistique, il a été jugé très foisonnant, mais trop fragmenté avec « *un manque de cohérence dans la vision artistique globale entre les axes stratégiques et les programmes phares* ». Par ailleurs, le jury a considéré que « *l'approche était insuffisamment pluridisciplinaire et se concentrait sur des personnalités plutôt que sur des collectifs ou des structures* ». Enfin, le traitement de la relation entre patrimoine culturel insulaire et la culture contemporaine est apparu selon l'auditoire trop succinct.

3- Dimension européenne : le jury a relevé que la candidature a témoigné « *d'une réelle compréhension de la dimension européenne, et des liens clairs avec les projets présentés* », toutefois il a émis des réserves sur la valeur ajoutée qu'apporterait le label CEC à transformer « *des projets légitimement et essentiellement corses en un projet européen* ». S'agissant des coopérations européennes possibles, il a été souligné leur caractère embryonnaire et un centrage limité à l'Europe du Sud, à la région des Balkans, à l'Irlande et à la République tchèque. Enfin, l'attractivité du projet afin de toucher un public européen large a été mis en doute.

4-Portée : La mobilisation de la population locale, des élus, de la société civile et des acteurs culturels dans la préparation de la candidature a été appréciée. Si les propositions en faveur du public jeune, des scolaires et ceux empêchés par l'accès à la culture sont présentes dans le dossier, le jury a considéré que l'approche était trop générale et méritait d'être mieux précisée. Par ailleurs, il a été reproché un faible engagement en faveur des personnes âgées, de la communauté LGBTIQ+ ou encore l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite aux projets et lieux culturels.

5-Gestion : Le cadre de gestion et le budget proposés par la candidature ont été jugés cohérent et réaliste, tenant compte des forces et des faiblesses du territoire. Toutefois, le jury a souligné la faiblesse du plan de communication qui ne permet pas « *de toucher l'Europe élargie et des liens avec le secteur du tourisme pas assez explicités* ». Enfin, selon le jury la stratégie ne couvre pas suffisamment les grands questionnements mondiaux.

6-Capacité de réalisation : L'engagement de la Collectivité de Corse, de la ville de Bastia et des autres partenaires à ce stade de la candidature ont été des points positifs, et le jury a considéré que les atouts de la candidature étaient réels tant en termes de capacité d'absorption que d'hébergement du public.

Sans dissimuler sa déception, l'équipe de Bastia-Corsica a souligné lors de la proclamation des résultats le caractère extraordinaire de l'aventure qu'a représenté ce travail de près de 3 ans dans une dynamique d'émulation de collaboration et de partage.

En effet, au-delà du programme artistique élaboré, le travail réalisé a offert un riche état des lieux de la réalité culturelle en Corse et une précieuse mise en dynamique et en réseau des acteurs.

Si la compétition s'est terminée le 3 mars dernier, l'association Bastia-Corsica souhaite s'attacher à faire fructifier cet élan prometteur pour le développement et le rayonnement de Bastia et de la Corse.

#### **IV- SUITES DONNÉES À L'ASSOCIATION**

Le premier semestre 2023 a été intense et contrasté pour l'association Bastia-Corsica. Il s'est caractérisé par deux périodes bien distinctes : avant et après le 3 mars 2023, date des résultats de la pré-sélection.

→ Ainsi jusqu'au 3 mars, l'association a connu une période d'effervescence liée à la préparation de l'audition et au désir d'amplifier la notoriété de la candidature, comme

cela l'a été décrit précédemment.

→ À partir du 4 mars et jusqu'à ce jour : l'association a connu une période de réajustement et de maintien de la dynamique créée par la candidature.

Pour avancer sur l'avenir de l'association, plusieurs assemblées générales de l'association ont été organisées, à la suite de la proclamation des résultats. Le 10 mai, une assemblée générale a permis de voter l'approbation des comptes 2022 et le rapport d'activité 2022.

Les échanges concernant l'avenir de l'association se sont précisés et ont conduit à l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire. Celle-ci s'est réunie le 8 juin et le conseil d'administration a  **voté la dissolution de l'association au 31 juillet 2023**, ainsi que la nomination d'un liquidateur à compter de cette date.

Néanmoins, un  **travail conséquent a été réalisé entre le 4 mars et la fin juillet 2023**, si certains événements prévus dans le cadre de la candidature ont été déprogrammés du fait des résultats (notamment une exposition-présentation de la candidature prévue en avril au Parlement Européen), d'autres ont été maintenus.

Certaines manifestations ont aussi été créées pour répondre aux missions de l'association dans cette nouvelle phase : poser des jalons méthodologiques susceptibles de renforcer la dynamique culturelle locale en corrigeant les points faibles pointés par le rapport du jury (Eclatement des structures culturelles / déficit de structuration et de mutualisation ; faiblesse des coopérations externes - nationales, européennes et internationales- ; Faiblesse de la stratégie pour impliquer tous les groupes sociaux marginalisés et défavorisés - notamment les personnes âgées et la communauté LGBTQI+ ...).

Au-delà de l'organisation d'événements et de communication numérique, l'association a poursuivi un travail d'animation auprès des acteurs qui ont été investis dans la candidature.

→ L'équipe des pilotes de la Fabrique du projet a été réunie en visioconférence en mars (pour échanger sur les résultats de la non-sélection) et en mai (pour travailler sur l'organisation du séminaire de bilan/perspectives Cultura Capitale).

→ De même, la relation avec le comité des mécènes est restée étroite. Deux réunions en visioconférence ont également été organisées (en mars pour analyser les résultats, en mai pour évoquer la suite de la dynamique).

Le programme d'activité s'est décliné comme suit :

**15 au 22 mars 2023** - *DESSINE-MOI BASTIA !* Organisation et exposition du challenge de dessin pour célébrer la ville. En dépit des résultats de non-sélection, l'exposition et le vernissage ont été maintenus, rassemblant le 17 mars plus de 150 personnes.

<https://bastiacorsica2028.eu/dessine-moi-bastia-exposition-de-restitution/>

**30 mars au 1er avril 2023** - Foire du Livre de Bruxelles : participation à la délégation corse présente pour promouvoir la filière du livre corse et animation d'une table ronde.

**6 avril et le 4 mai 2023** : l'association a participé à deux journées organisées par l'Incubateur de Corse Inizià dans le cadre du projet transfrontalier Interreg Marittimo Fri-Start Evolution, consacré aux liens entre culture et entreprises innovantes.

**25 mai 2023** : co-organisation d'une projection débat dans le cadre du mini festival de cinéma européen, en partenariat avec le Centre Europe direct Corsica. Après la projection du film Feu Follet, l'association a animé un débat autour des droits des minorités LGBTQI+ au cinéma le Régent, Bastia.

<https://bastiacorsica2028.eu/mini-festival-de-films-europeens-dans-le-cadre-du-prix-lux/>

**5 juin 2023** : organisation d'un Séminaire bilan/perspectives post-candidature Cultura capitale, autour de l'innovation culturelle. Organisé au Centre Culturel L'Alboru, le séminaire, a rassemblé plus de 40 participants et un public de plus de 120 personnes, attestant du désir de poursuivre la dynamique collective.

<https://bastiacorsica2028.eu/cultura-capitale-2/>

**6 juin 2023** : organisation d'un atelier consacré à la Coopération européenne des acteurs culturels. Organisé à L'Alboru, cet atelier a réuni une 40 aine de participants de toute la chaîne de process.

<https://bastiacorsica2028.eu/strategie-de-cooperation-europeenne/>

**16 juin 2023** : l'association a participé à une table ronde prospective Corsica 2050 organisée par l'Assemblée de Corse et l'OCDE sur le thème de l'attractivité.

**27-29 juin 2023** : l'association participe à 3 jours de formation Living Lab organisée par l'Université de Corse dans le cadre du projet de recherche RESO PME-TPE consacré à la mise en réseau des acteurs (pour transférer ces méthodes à la « filière » culture).

### **Focus sur le comité des mécènes :**

Un lien particulier a été développé avec le Président du comité des mécènes, Charles-Henri FILIPPI, car un projet de création de fond de dotation dédié à la culture en Corse est à l'étude : l'association a participé à une réunion visio qu'il a organisé avec la Fondation de France le 23 juin. La création d'une fondation territoriale dédiée au soutien de la culture en Corse est à l'étude. Une table ronde sera organisée le 30 juillet à Erbalunga sur le thème de la culture en Corse.

Enfin, de nombreux échanges avec des acteurs culturels et artistes ont eu lieu autour de la candidature et témoignent du désir d'une suite afin de porter ses ambitions (un document de synthèse de ces échanges sera livré fin juillet).

## **V- ANALYSE JURIDIQUE ET FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION**

Compte tenu du montant de subventions perçues par l'association (plus de 153 K€ par an), un commissaire aux comptes a été désigné, en l'occurrence la SAS Coreval, à Aiacciu.

La décision prise par le conseil d'administration de dissoudre l'association au 31 juillet 2023 a été prise à l'unanimité, en tenant compte notamment du risque juridique de requalification de Bastia-Corsica 2028 en association transparente.

Celle-ci a en effet été créée à l'initiative de personnes morales publiques (en l'occurrence la commune de Bastia, la CdC, la CAB et l'Université) ; la personne publique contrôle le fonctionnement et l'organisation de l'association (le président est le maire de Bastia et la trésorière l'adjointe au maire de Bastia) et enfin, la personne publique fournit les ressources financières et matérielles de l'association transparente (les comptes certifiés 2022 démontrent que le financement a été assuré à 97 % par des fonds publics).

### **A- Analyse des comptes annuels 2022**

La subvention d'un montant de 100 000 € accordée par la Collectivité de Corse en 2022 s'est appuyée sur un budget prévisionnel de 263 000 € (hors contributions volontaires en nature).

Le compte de résultat 2022 enregistre un **déficit de 9 689 €** et enregistre un total de charges pour un montant de 222 625 €, soit - 15 % par rapport au prévisionnel. A noter, l'absence de mécénat dans les recettes du compte de résultat 2022, alors que le prévisionnel prévoyait 79 k€ de mécénat.

Le bilan fait état de 6 000 € de créances à percevoir (CAB : 1 000 € de cotisation 2022 et 5 000 € de subvention) et de 5 794 € de dettes (dettes fiscales et sociales et provision des honoraires du commissaire aux comptes).

### **B- Budget prévisionnel 2023**

Afin de poursuivre son activité jusqu'au 31 juillet 2023, date à laquelle l'association sera dissoute et conformément au programme d'activité jusqu'à cette date, détaillé précédemment, des demandes de subventions ont été réalisées auprès des collectivités membres et notamment :

→ 100 000 € auprès de la ville de Bastia, dont 50 000 € ont été mandatés en février 2023. La subvention a été ramenée à 50 000 € par la ville de Bastia.

→ 52 000 € auprès de la Collectivité de Corse, objet du présent rapport.

BUDGET PREVISIONNEL ASSOCIATION "BASTIA-CORSICA"					
CHARGES	Prévisionnel 2023		PRODUITS	Prévisionnel 2023	
	€	%		€	%
<b>60- ACHATS</b>	<b>37 780 €</b>	<b>26%</b>	70-VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICE		
Prestations de services	32 000 €	22%	<b>74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>106 500 €</b>	<b>74%</b>
Achats matières et fournitures	5 780 €	4%	Collectivité de Corse	52 000 €	36%
<b>61-SERVICE EXTERIEURS</b>	<b>1 500 €</b>	<b>1%</b>	Commune de Bastia	50 000 €	35%
Locations	500 €	0,3%	EPCI - Communauté d'Agglomération de Bastia	2 500 €	2%
Assurance	500 €	0,3%	Autres établissements publics	2 000 €	1%
Autres	500 €	0,3%	<b>75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>38 000 €</b>	<b>26%</b>
<b>62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>19 400 €</b>	<b>13%</b>	Cotisations	4 000 €	3%
Rémunérations intermédiaires et honoraires (comptable + CAC)	10 500 €	7%	Mécénat	34 000 €	24%
Publicité, publication	4 000 €	3%	Autres		
Déplacements, missions, réceptions	4 500 €	3%	<b>76-PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0 €</b>	
Services bancaires	400 €	0,3%	<b>77-PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0 €</b>	
<b>63-IMPOTS ET TAXES</b>	<b>700 €</b>	<b>0,5%</b>	<b>78-REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>0 €</b>	
<b>64-CHARGES DE PERSONNELS</b>	<b>85 120 €</b>	<b>59%</b>	<b>79-TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>0 €</b>	
Rémunération des personnels	62 164 €	43%			
Charges sociales	22 956 €	16%			
Autres charges de personnel					
<b>65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>0 €</b>				
<b>66- CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0 €</b>				
<b>67- CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0 €</b>				
<b>68- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>0 €</b>				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>144 500 €</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>144 500 €</b>	<b>100%</b>
<b>86-EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>10 000 €</b>		<b>87-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>10 000 €</b>	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10 000 €		Prestations en nature	10 000 €	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>154 500 €</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>154 500 €</b>	

Le budget prévisionnel s'élève donc en dépenses à 144 500 € (hors contributions volontaires en nature), pour une période d'activité de 6 mois.

Il est à noter que l'association a veillé à réduire ses dépenses dès qu'elle a eu connaissance du verdict du jury de présélection.

Ainsi, en termes de ressources humaines, le contrat de la chargée du suivi administratif de l'association a été interrompu au 31 mai 2023. La chargée d'événementiel a repris les missions administratives et son contrat a pris fin le 30 juin 2023. Enfin, le contrat de la cheffe de projet prendra fin le 31 juillet.

Le budget prévisionnel présenté pour 2023 tient compte des dettes à payer comptabilisées en 2022 et devrait permettre d'apurer le déficit enregistré.

### En conséquence, il vous est proposé :

- D'approuver l'attribution d'une subvention de 52 000 € (cinquante-deux mille euros) à l'association « Bastia-Corsica 2028 » pour l'exercice 2023, afin de lui permettre de financer le programme d'activité réalisé et celui restant à réaliser avant la dissolution de l'association le 31 juillet 2023.
- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention présentée en annexe de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.